



Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour personnes
handicapées de grande dépendance

Compte rendu de l'action de sit-in du 17 décembre 2010
devant le Parlement Francophone Bruxellois

Bravant la neige, le froid et le verglas, une vingtaine de sympathisants du GAMP s'étaient mobilisés aux portes du Parlement Francophone Bruxellois à l'occasion du vote du budget COCOF 2011, et ce pour la 5ème fois depuis 5 ans, afin de manifester son impatience à voir se concrétiser les promesses du Gouvernement de la COCOF.

Mme Françoise Dupuis - Présidente du Parlement Bruxellois et gardienne « du logis » - était présente à notre arrivée, décidée à rester avec nous. Le GAMP espérait être reçu avant le vote par Mme Julie De Groote, Présidente du PFB, mais celle-ci nous avait déjà avertis de son indisponibilité. Après une bonne ½ heure d'attente sur le trottoir, Mme Dupuis nous a convaincus de patienter dans une salle chauffée du Parlement. Elle nous a offert, en plus de l'hospitalité, une tasse de café très bienvenue.

Mr. Joël Riguelle – député – et Mr. Thierry Yasse – attaché de Mme de Groote - nous y ont rejoint ; c'est donc à battons rompus que les membres du GAMP ont eu l'occasion de s'exprimer en leur présence. Mme Dupuis nous a confirmé l'utilité de nos manifestations afin de conscientiser le monde politique à une problématique qu'elle-même ne connaissait pas auparavant. Elle nous a rappelé son intervention, en tant que Secrétaire d'Etat, dans l'octroi à l'asbl HOPPA d'un terrain à Berchem St. Agathe.

Séance publique

Dans sa réponse aux députés, suite aux débats du matin, Mr. Christos Doulkeridis, Président du Collège de la COCOF, a répondu à une intervention de Mme Persoons (MR) l'interpellant sur le budget d' « intention » en rapport aux nombreux besoins. Ce fut pour le Président l'occasion de rappeler que de nombreux besoins criants, dont l'accueil et l'accompagnement des P.H., n'étaient pas encore rencontrés, tout en soulignant qu'en l'absence de gouvernement Fédéral, la pression sur la COCOF était plus dure et que l'écart entre les besoins et les moyens était aussi plus grand. Le Collège a tenté de gérer de manière prudente le budget sans creuser le déficit et, grâce à un travail d'équipe, il a pu maintenir ses politiques et donner quelques inflexions positives. Ce, notamment grâce à une somme de 12,5 M d'euros accordée par la Communauté Française et à un apport de 4 M venant de la Région Bruxelloise. Le budget alloué à la politique d'aide des personnes handicapées est, quant à lui, augmenté de 5 millions, mais il n'en reste pas moins vrai que le refinancement de la Région de Bruxelles est indispensable, de même que l'autonomie de cette région toujours considérée comme quémandeuse auprès des autres entités.

Après cette introduction, les porte-paroles des différents partis se sont encore exprimés. L'opposition MR a regretté de ne pas être entendue dans sa proposition de rééquilibrer les dotations de la Région Wallonne et de la Région Bruxelloise-COCOF (qui devraient passer à 75% - 25 % au lieu que 77% - 23%), taxant le Collège de la COCOF d'être « un moteur de désillusions ». L'opposition a rappelé que la Région Wallonne a bien mieux négocié l'aide de la Communauté Française et a reçu 90 M d'euros ! La majorité a par contre salué le travail du gouvernement, les efforts consentis pour la politique de la P.H., ainsi que le combat des associations qui continuent à se mobiliser.

Avant le vote, nous avons eu droit à quelques escarmouches (généralement habituelles surtout lorsqu'il y a du public...). Les budgets ont été votés à la majorité. Seul le budget du Parlement Francophone Bruxellois a, quant à lui, été voté à l'unanimité. En terminant la séance, la Présidente a tenu à remercier tous ses collaborateurs ainsi que ceux des cabinets, le personnel du Parlement, mais aussi les associations toujours présentes, souhaitant à chacun de bonnes fêtes de fin d'année.

Rapporteur : Claire Borchgraeve